

société des employés
de commerce
ensemble, façonnons l'avenir.

A Angestellte
Schweiz

syna
Le syndicat



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Communiqué de presse des syndicats Unia et Syna, de la Société suisse des employés de commerce et d'Employés Suisse
Berne, le 20 novembre 2024

La lutte des travailleuses et travailleurs porte ses fruits

Pas de licenciements chez Stahl Gerlafingen pour le moment

La lutte des travailleuses et travailleurs de Stahl Gerlafingen pour leurs emplois porte ses fruits, en parallèle des signaux positifs de la politique ces derniers jours : l'entreprise renonce pour l'instant au licenciement de 120 personnes annoncé en octobre. A la place, une partie des salarié-e-s seront mis au chômage partiel. Une revendication centrale des salarié-e-s, des syndicats et des associations d'employé-e-s est ainsi satisfaite. Le Parlement et le Conseil fédéral doivent maintenant prendre toutes les mesures pour préserver l'industrie sidérurgique suisse à long terme.

C'est une victoire d'étape importante pour les salarié-e-s de Stahl Gerlafingen, qui se battent depuis plus d'un mois pour leurs emplois : l'entreprise a informé aujourd'hui son personnel qu'aucun licenciement ne serait prononcé pour le moment. Au lieu de cela, il y aura du chômage partiel. Ainsi, tous les emplois pourront être maintenus jusqu'à ce que les mesures politiques de soutien à l'aciérie entrent en vigueur.

Une lutte exemplaire de la part des salarié-e-s

Renoncer aux licenciements a été la revendication principale des salarié-e-s, des syndicats et des associations d'employé-e-s et a été au centre de la [pétition « Pour le maintien Stahl Gerlafingen »](#) et des manifestations à Berne le 21 octobre et à Gerlafingen le 9 novembre. Le maintien du savoir-faire des travailleuses et travailleurs et des capacités de production à Gerlafingen est fondamental pour assurer la pérennité de l'industrie suisse du recyclage de l'acier. Il est positif que l'entreprise ait compris qu'elle ne peut faire face à la situation actuelle qu'en s'appuyant sur son personnel. Cela s'est également traduit par l'attitude constructive adoptée par la direction et les propriétaires tout au long de la phase de consultation.

Des propositions concrètes au Parlement

Suite à la pression exercée par les salarié-e-s et l'opinion publique, le monde politique a également réagi : la commission de l'économie du Conseil des États (CER-E) et la commission de l'environnement du Conseil national (CEATE-N) ont fait de ce thème une priorité : La CER-E

propose au Conseil d'États d'adopter les motions [« Des mesures d'urgence pour Stahl Gerlafingen »](#) et [« Accorder un financement transitoire à l'industrie sidérurgique afin de verdir la production et de conserver l'activité en Suisse »](#). Quant à la CEATE-N, elle a élaboré une proposition visant à soulager temporairement les entreprises sidérurgiques des taxes d'utilisation du réseau. En contrepartie, des garanties sont demandées aux entreprises pour le maintien des sites de production, et donc des emplois. Les discussions se poursuivront lors de la session d'hiver. Après le pas franchi aujourd'hui par Stahl Gerlafingen, il est clair qu'il faut désormais des décisions parlementaires rapides et claires en faveur de l'industrie sidérurgique.

Le Parlement et le Conseil fédéral doivent mettre les bouchées doubles

A cela s'ajoutent de nouvelles bases légales dans la loi sur la protection de l'environnement (LPE) et la loi sur le climat (LC), qui permettent au Conseil fédéral d'édicter des directives concernant l'utilisation de matériaux de construction recyclés et respectueux de l'environnement dans les marchés publics et pour le secteur privé de la construction. Le Conseil fédéral doit maintenant rédiger au plus vite des ordonnances efficaces. Combiné aux motions pendantes au Parlement, cet ensemble de mesures améliorera durablement les conditions-cadres pour l'industrie sidérurgique suisse. Sur cette base, les entreprises doivent s'engager à maintenir sur le long terme leur production et les emplois en Suisse.

Pour tout complément d'information :

Matteo Pronzini, responsable de la branche industrie MEM Unia, 079 617 59 37

Markus Baumann, secrétaire syndical Unia Bienne-Seeland/Soleure, 079 435 64 47

Nico Fröhli, responsable de la branche industrie MEM Syna, 079 937 77 87

Michel Lang, resp. du partenariat social Société suisse des employés de commerce, 044 283 45 53

Pierre Derivaz, Droit et Partenariat social, Employés Suisse, 044 360 11 52